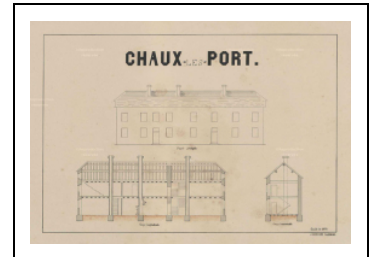


MAISON COMMUNE, PUIS FROMAGERIE

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Chaux-lès-Port
rue Jean Emile Lotcher

Dossier IA70000783 réalisé en 2016

Auteur(s) : Guillaume Gézolme



Historique

La mairie de Chaux-lès-Port souhaite se doter d'une maison commune à la fin des années 1830. La commune envisage d'acquérir les maisons au centre du village pour y établir une mairie-école, et fait appel à Lambert, architecte à Port-sur-Saône. Celui-ci remet un premier projet le 31 janvier 1840 : il propose de détruire une partie des maisons et de reconstruire un bâtiment sur le même emplacement. Entre-temps, par un courrier en date du 5 janvier 1840, la préfecture autorise la commune à acheter les maisons, qui appartiennent à un dénommé Dériot.

Le 4 février 1840, l'architecte fournit à la commune un premier devis estimatif des travaux qui s'élève à 9 849 francs. Le 18 avril de la même année, de nouveaux plans sont proposés par Lambert, où il détaille avec précision la distribution des pièces entre le rez-de-chaussée et l'étage : le premier niveau accueillera deux salles de classe, une pour les garçons et une pour les filles, une cuisine et un poêle ainsi que les latrines ; à l'étage, une salle de mairie sera aménagée, tandis que les autres pièces seront occupées par les instituteurs et leurs familles.

Le projet est approuvé par le conseil municipal, puis par la préfecture le 18 mai 1840. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Chassergne. Le montant estimé des travaux est fixé 10 902 francs. La commune réceptionne le bâtiment en octobre 1841.

En 1879, la commune souhaite entreprendre des travaux afin d'améliorer les salles de classe notamment. L'inspecteur primaire de l'académie, suite à une visite des locaux, impose à l'administration communale un agrandissement des salles ; l'inspecteur remarque aussi un problème d'éclairage dû à des fenêtres trop petites. Le maire charge donc l'architecte Humbert de dresser un projet. Ce dernier propose d'aménager la façade postérieure en agrandissant le bâtiment occupé par la pâtre communal afin d'y installer les deux salles de classes. L'architecte remet des plans, un mémoire explicatif et un devis estimatif (5 600 francs) du projet le 25 octobre 1879. Le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition, faute de ressources suffisantes. En 1883, la commune fait de nouveau appel à Humbert ; il lui est demandé de repenser le projet initial car l'inspecteur souhaite que des réparations soient réalisées rapidement. Humbert propose de réorganiser l'espace en déplaçant la salle des filles à l'extrémité sud de la maison pour bénéficier d'un meilleur éclairage. La salle des garçons sera agrandie ainsi que les ouvertures. Toujours au rez-de-chaussée, les cuisines occuperont l'espace central. L'étage accueillera les logements des instituteurs ainsi que la salle de mairie. La chambre de l'instituteur sera placée au-dessus du local du pâtre. Enfin, l'architecte revoit le devis estimatif à la baisse. La préfecture valide le projet le 29 août 1885. La commune lance les travaux, après réception d'une subvention de 1 900 francs de la part du conseil général ; le solde restant étant emprunté. En 1888, la commune est autorisée à créer une salle d'école mixte car elle a moins de 500 habitants, seuil requis pour établir une école de filles depuis la loi du 30 octobre 1886. En 1908, la commune décide de transformer l'ancienne classe des filles en logement à louer. Mais les revenus provenant de cette location ne suffisent pas à équilibrer les dépenses d'entretien de l'ancienne maison commune. A partir de 1913, l'école et la mairie sont transférées dans l'ancien presbytère. Dès lors, il devient nécessaire de louer l'ensemble de l'édifice afin de pouvoir entretenir convenablement les lieux sans que cela grève les finances municipales. Finalement, la vente est décidée en 1921. La décision est validée par le préfet en janvier 1926 et par l'Inspection académique à condition qu'une partie des bénéfices issus de la vente soit affectée aux travaux d'entretien de l'école.

L'immeuble est acheté par un dénommé Coudriet ; il y établit une fromagerie qui emploie trois commis et un manœuvre. Avec les 1 200 litres de lait récoltés quotidiennement dans les fermes de Chaux-les-Ports, Villers-sur-Port, Amoncourt et Conflandey, la fromagerie produisait principalement du gruyère, du beurre et de la cancoillote. L'activité cessa dans les années 1960.

Depuis, l'immeuble a été transformé en logements.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1840 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Lambert (architecte, signature)

Description

Construit en moellon et recouvert d'un enduit sur l'ensemble des murs, l'édifice comprend un étage carré et un étage de comble. L'immeuble est coiffé d'un toit à longs pans en demi-croupe, couvert de tuiles mécaniques. La façade principale dispose d'une élévation à travées ; la façade postérieure a été prolongée par un appentis s'élevant d'un étage.

Éléments descriptifs

Murs : pierre, moellon, enduit

Toit : tuile

Étages : sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Escaliers : escalier intérieur

Sources documentaires

Documents d'archives

- **3 O 152. travaux communaux**

3 O 152. travaux communaux de Chaux-lès-Ports (DATE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 3 O 152

- **146 Edépôt 27/M1 Edifices publics (1692-1926)**

146 Edépôt 27/M1 Édifices publics de la commune de Chaux-lès-Ports (1692-1926)

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 146 Edépôt

Documents figurés

- **Plans de l'école (1888).**

Chaux-lès-Ports : plans réalisés par l'instituteur à la demande de l'inspecteur d'académie. Papier, 1888.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 194_T_129

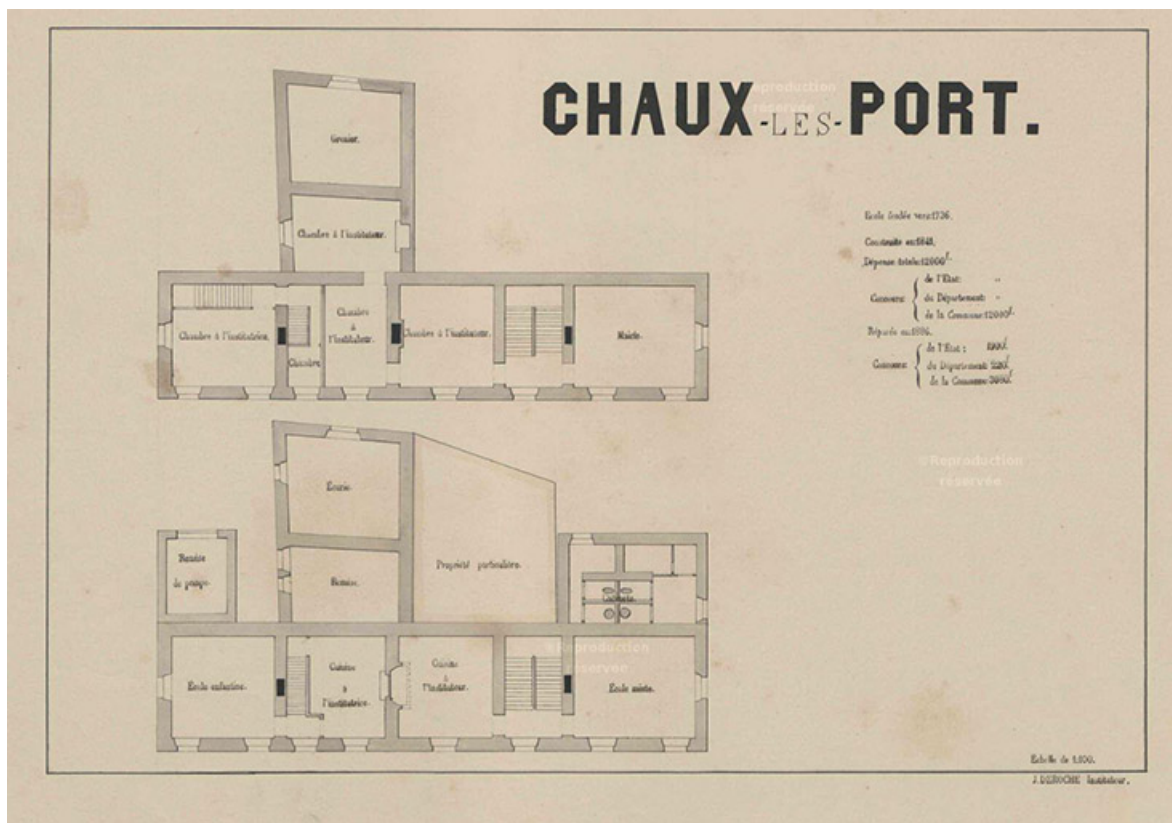
Informations complémentaires

Thématiques : val de Saône

Aire d'étude et canton : Val de Saône

Dénomination : maison commune, fromagerie

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan masse de la maison commune en 1888.

70, Chaux-lès-Port rue Jean Emile Lotcher

Source :

Chaux-les-Ports : plans réalisés par l'instituteur à la demande de l'inspecteur d'académie. Papier, 1888.

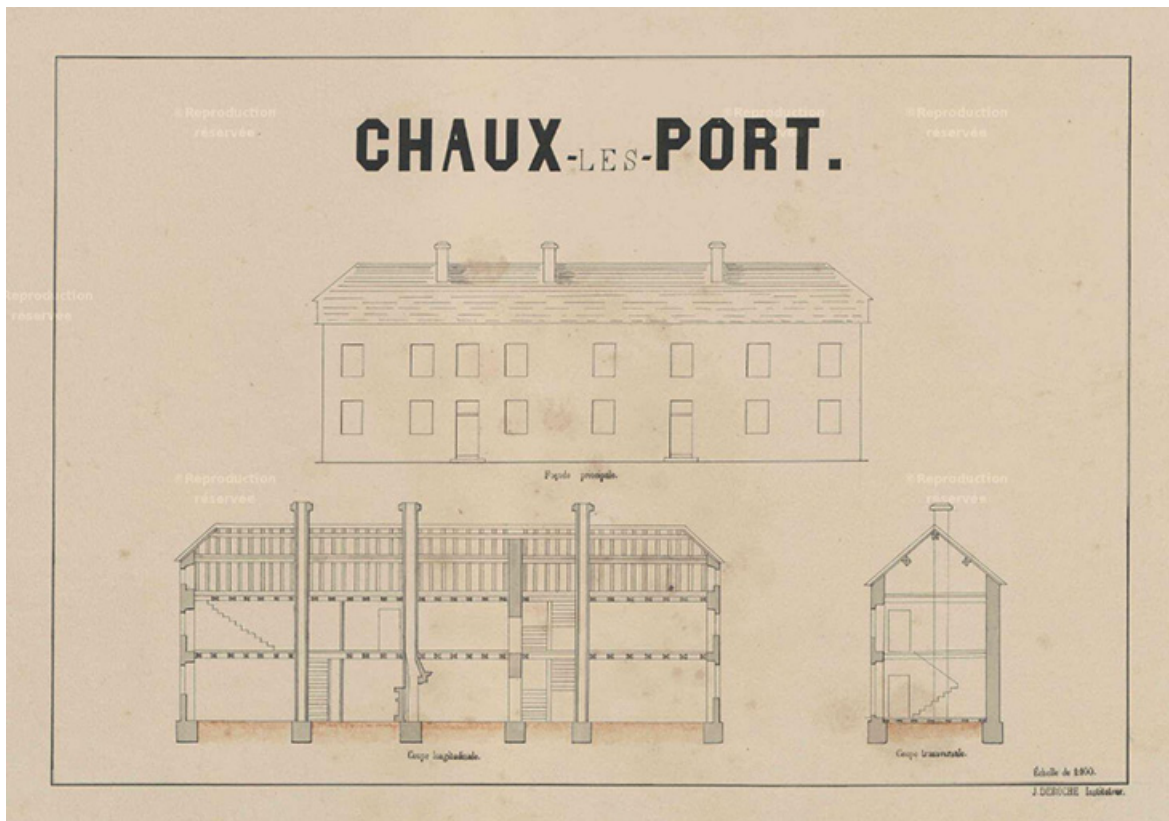
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul - Cote du document : 194_T_129

N° de l'illustration : 20177000414NUC4A

Date : 2017

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plans des coupes et façades de la maison commune en 1888.

70, Chaux-lès-Port rue Jean Emile Lotcher

Source :

Chaux-les-Ports : plans réalisés par l'instituteur à la demande de l'inspecteur d'académie. Papier, 1888.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul - Cote du document : 194_T_129

N° de l'illustration : 20177000415NUC4A

Date : 2017

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale de l'édifice.

70, Chaux-lès-Port rue Jean Emile Lotcher

N° de l'illustration : 20167001038NUC4A

Date : 2016

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de trois-quart.

70, Chaux-lès-Port rue Jean Emile Lotcher

N° de l'illustration : 20167001037NUC4A

Date : 2016

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine